

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 1

Vorwort: En guise de vœux pour 1993
Autor: Pittet, Louis / Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/janvier 1993

EditorialEn guise de vœux
pour 1993

Pages

3

ProspectiveLe nouvel ordre interna-
tional vu de la Russie

Col-gén Georgiy Mikhailov 6

Dossier «URSS»Autopsie du coup d'Etat
en Roumanie

Col Hervé de Weck

14

Défense généraleCoordination de l'aide
en cas de catastrophe

18

Armée 95

Vers le «DMF' 95»

Information DMF

22

Dossier «Neutralité»Conversations d'état-major
entre la Suisse et les belligé-
rants entre 1914 et 1918 (I)

Col Hans Rudolf Fuhrer 24

Les avatars d'une neutralité
objective: les projets
français d'intervention
en 1940

Lt-col Dominic Pedrazzini 30

Armement

EUROSATORY (III).

Plt Sylvain Curtenaz

34

Armées étrangèresAvec les nouveaux
guérilleros portugais

Gilles Rivet

38

Idée de lectureAnnie Kriegel: «Ce que
j'ai cru comprendre»

Pierre Maurer

43

Revue des revues

Plt Sylvain Curtenaz

46

**En guise de vœux
pour 1993**

Le 20 janvier, les experts en savoir-vivre ne nous contrediraient pas, on peut encore souhaiter la paix aux hommes et aux femmes de bonne volonté que vous êtes tous, lecteurs suisses et étrangers. «Toute la noblesse du métier des armes, disait le général Etienne Coppel, a pour origine la haine farouche qu'un militaire responsable doit porter à la violence guerrière. Pour mieux la prévoir, mieux la combattre. Mieux la dominer.»

Qu'il soit aussi permis aux responsables de la *Revue militaire suisse* de formuler des vœux qui doivent absolument se réaliser durant cette année 1993.

Les temps sont durs pour les journaux et les périodiques qui ne pratiquent pas la stratégie du sensationnalisme, du sang et du sexe, donc pour la presse militaire. A la *RMS*, le ciel tendrait pourtant à un bleu déjà très prometteur, si les responsables des sociétés cantonales romandes d'officiers se rendaient un peu mieux compte qu'ils en sont statutairement les propriétaires et qu'à ce titre, ils portent la responsabilité d'en promouvoir les abonnements, de participer à l'équilibre du budget.

En cette année durant laquelle le peuple se pronon-

cera sur le moratoire concernant le nouvel avion de combat et les «quarante places d'armes», puissent les officiers serrer les rangs autour du chef du Département militaire fédéral et du commandant de l'armée. Le projet «Armée 95» est bon parce que réaliste. Ceux qui, mus par des intentions louables, dénoncent ce qui peut apparaître comme des points faibles dans les planifications du DMF, l'admettent également.

Lors de la campagne précédant les votations de juin prochain, il faudra que les officiers, depuis le lieutenant jusqu'à l'officier général, se montrent aussi organisés et actifs que les membres du Groupement pour une Suisse sans armée. Sa stratégie du «saucissonnage», qui multiplie les initiatives, vise simplement au démantèlement de la défense militaire et de la protection civile du pays. Puissent les officiers descendre en masse dans l'arène pour faire comprendre à nos contemporains quelques principes, somme toute, bien simples:

– La paix n'est pas éternelle.

– Gouverner, c'est prévoir le pire.

– Qui peut prétendre que, dans les vingt ans à venir,

notre continent ne connaîtra pas des tensions, voire des conflits face auxquels la Suisse aurait tout avantage à disposer d'une défense nationale crédible?

– Sans avions de combat modernes et sans la possibilité de moderniser les trente-neuf places d'armes qui lui sont indispensables, notre armée deviendrait une «garde locale» qui ne

servirait à rien et qu'il conviendrait alors de supprimer dans les plus brefs délais. Allons-nous laisser, sans autre, le Groupement pour une Suisse sans armée atteindre ses objectifs?

Puisse, en cette année vitale pour l'avenir de leur pays, les Suisses et les Suissesses ne pas tomber dans le piège que le cardinal de Retz mettait en évi-

dence au début du XVII^e siècle: «Ce sont parfois les personnes les plus méfiantes qui se laissent le plus facilement abuser.»

Col EMG Louis Pittet,
président
de l'Association
de la *Revue militaire*

Col Hervé de Weck,
rédacteur en chef

A propos de notre éditorial du mois de novembre sur le drill

Le lieutenant-colonel Bertrand Picard, officier de réserve français habitant à Lausanne et fidèle lecteur de la *Revue Militaire Suisse*, nous a écrit à propos du dernier paragraphe de l'éditorial dans lequel nous souhaitons que l'armée suisse ne devienne pas «une garde nationale, un ramassis de réservistes au sens péjoratif où l'entendent si souvent nos amis français.»

«(...) Je suis un de ces réservistes qui passent volontairement deux à trois semaines annuelles au service du pays pour essayer de lui offrir une forme de

garde nationale dont il n'aurait pas à rougir le cas échéant. J'ignore d'où viennent les échos que vous recueillez et diffusez sans vérification (...).»

Le dernier paragraphe de mon éditorial était maladroit, parce que mal rédigé et prêtant à confusion. Dans ce texte, loin de moi l'intention d'émettre des critiques malvenues sur la réserve en France ou sur la garde nationale aux Etats-Unis. Je voulais dire que, lorsque nous recevons des officiers français, il n'est pas toujours facile de leur faire comprendre ce qu'est une armée de milice, qu'ils ten-

dent à la confondre avec la réserve qui implique l'existence de troupes et de cadres d'active. Notre armée ne peut pas s'appuyer sur l'active; elle doit donc être différente d'une organisation de la réserve, sinon elle ne comprendrait qu'un «ramassis de réservistes». Par garde nationale, j'entendais le terme dans son sens historique entre 1830 et 1871, pas du tout dans son sens américain contemporain.

Puisse cette maladresse ne pas nuire aux liens de camaraderie qui unissent de très nombreux officiers français et suisses ! (dW)